

Une politique familiale municipale...

ça mange quoi en hiver?

ISABELLE POULIN

Comme près de 80% de la population du Québec, vous vivez fort probablement dans une ville qui a mis ou qui est en voie de mettre sur pied une politique familiale municipale. Mais, concrètement, qu'est-ce qu'il en retourne et qu'est-ce que ça change quotidiennement pour les familles de la ville.

Le portrait des familles de la ville, un processus de consultation enrichissant

D'abord, la personne responsable de l'établissement de la politique familiale (directeur des Loisirs et/ou chargée de projet) doit élaborer le portrait des familles de la ville. Pour ce faire, elle peut avoir recours à plusieurs méthodes; données du recensement, questionnaire, entrevues avec les familles, les organismes, les garderies, les écoles de la ville, etc. Évidemment, plus elle disposera de temps et de données pertinentes, plus le portrait des familles du territoire sera précis et plus il sera facile d'en dégager des constats (problématiques, spécificités propres aux familles de la ville).

Le comité-famille

C'est sur ces constats que le comité consultatif pour la famille, qui réunit autour d'une table, des membres issus de divers milieux concernés par le bien-être des familles de la ville (élu et directeur du service des loisirs de la ville, écoles, organismes communautaires, garderie, CSSS, un représentant jeunesse, un repré-

sentant des grands-parents/aînés, représentant des familles avec de jeunes enfants ou ados, etc.), devra travailler au cours des douze à dix-huit mois nécessaires à l'élaboration de la politique familiale.

Les constats sont spécifiques à chaque ville. Par exemple, après l'analyse des données, on peut constater que dans une ville il y a une majorité de famille ayant de jeunes enfants ou encore de familles monoparentales, de grands-parents, etc. Les constats peuvent également rejoindre d'autres aspects de la vie des familles, comme les infrastructures des loisirs (parcs, centre communautaire, bibliothèque, etc.), la sécurité publique (routière, à vélo, cybercriminalité, etc.), l'environnement, les événements, les transports, les infrastructures routières, la santé, l'aménagement de la ville et l'habitation. Bref, tout ce qui peut avoir un impact sur la qualité de vie des familles de la ville.

Le plan d'action triennal

À l'aide du portrait des familles de la ville et des constats qui en découlent, le comité-famille doit à cha-

cune de ses rencontres procéder à l'élaboration du plan d'action de la politique familiale qui s'échelonne sur trois ans. Ainsi, dans un esprit de concertation, les membres discutent des solutions et trouvent des actions et des mesures réalisables et réalistes afin de corriger les différentes problématiques soulevées dans les constats. Lorsqu'il est terminé, le plan d'action est soumis, d'une part au conseil municipal afin qu'il soit adopté en tout ou en partie, et d'autre part au processus de consultation publique qui permettra de le valider et surtout de le légitimer.

L'évaluation et le suivi annuel du plan d'action

Pour assurer la mise en œuvre du plan d'action, le comité-famille doit

faire le suivi annuel. Il doit s'assurer que les différents intervenants impliqués dans la réalisation du plan d'action mettent en œuvre les ressources nécessaires à la réalisation des différentes mesures prévues pour chacune des années. Il peut également procéder au réajustement du plan d'action si la situation ou encore le contexte l'exigent. Enfin, il doit aussi évaluer l'état de la réalisation des mesures et des actions prévues pour l'année afin de faire connaître l'état d'accomplissement du plan d'action au conseil municipal de même qu'à la population.

Au bout du compte, ça change quoi pour les familles?

Une politique familiale municipale a plusieurs objectifs. D'abord, elle vise l'amélioration de la quali-

té de vie des familles de la ville. Ensuite, elle permet de dresser un portrait de la situation réelle des familles et de travailler en fonction de données concrètes les concernant. Elle amène également les différents intervenants concernés par leur bien-être à se questionner sur les besoins et les attentes propres aux familles de la ville. En somme, elle est une garantie tangible que les élus municipaux se préoccupent des familles et même que de la répercussion de leurs décisions sur elles.

Vous pouvez prendre connaissance de la politique familiale de votre ville via leur site Internet ou encore en contactant la personne responsable des loisirs. N'hésitez pas à vous impliquer dans le processus, que ce soit en répondant au questionnaire ou encore en siégeant sur le comité-famille.



Transport Adapté et Collectif MRC de la Rivière du Nord

1272, rue de la Traverse,
Prévost (Québec) J0R 1T0
Tél. : 450-224-8800 / Fax: 450-224-2841
Courriel : tacmrcrdn@hotmail.com

POUR SE DÉPLACER, IL SUFFIT D'APPELER

Transport adapté et collectif MRC Rivière-du-Nord est fier de rappeler à ses citoyens et citoyennes de la ville de Prévost qu'ils disposent d'un service de transport collectif. Des points d'arrêt sont déterminés dans la ville ainsi que des points de chute vers la ville de St-Jérôme.

Offert par taxi ou minibus, le transport est disponible selon des heures déterminées de départ et de retour. Un service de transport adapté est aussi disponible pour les personnes handicapées.

Aux parents des enfants de l'école des Hauts-Sommets

De plus le TAC MRC RDN, en collaboration avec la Ville de Prévost, a mis à la disposition de tous les parents et enfants qui désireraient avoir un transport collectif pour se rendre à l'école des Hauts-Sommets.

Pour connaître le détail du service et réserver vos déplacements, un seul numéro : 224-8800.

CAFÉ BISTRO

Délicieuse cuisine maison

- Déjeuner dès 5h 45 am
- Dîner - 3 Spéciaux
- Souper

« Réservez une table pour vos partys de Noël »

« Les Feudis Show du 4 Sucres »

Bière, vin et café alcoolisé
Accès internet / ordinateur

Jeudi 4 décembre

Auteure-compositeur
-interprète
Finaliste pour
Star Académie 2009

ISABELLE ROBERT

Jeudi 11 décembre

PASCAL CHAUMONT

Chansonnier québécois
Finaliste pour Star Académie 2009

Jeudi 18 décembre

Chanteur
Fils de Patsy Gallant

JASON REMINGTON FORD

À partir de 18h

Pour réservation
450.432.3784

PRODUCTIONS ELLES

Pour plus d'infos, voir : www.cafe4sucres.com
2559, boul. Labelle, Prévost • tél.: 450-432-3784